



Madame, Monsieur,

Vous avez été témoin direct, sur le territoire français, d'un phénomène aérospatial qui vous a intrigué et vous souhaitez comprendre ce que vous avez vu.

Afin de pouvoir répondre à vos interrogations, le Centre national d'études spatiales et son service spécialisé le GEIPAN vous proposent une démarche en deux temps :

- Sur le site Internet <u>www.geipan.fr</u>, consultez tout d'abord le <u>guide d'identification des</u> <u>PANs</u> où vous trouverez peut-être une explication à votre observation.
- Si vous n'avez pas trouvé d'explication, remplissez le questionnaire suivant qui nous permettra d'ouvrir une enquête.
 - o Le questionnaire est individuel et doit être rempli par le témoin direct
 - o Le questionnaire ne doit concerner qu'une seule observation à la fois

Votre témoignage est capital et peut-être unique. Il va consister à faire un récit de votre observation, à répondre à des questions précises, à réaliser des dessins et croquis ou joindre des photographies pour affiner davantage votre description.

Il est impératif que vous respectiez les consignes mentionnées à chaque étape afin que nous puissions réunir le plus grand nombre d'informations possible au sujet du phénomène observé.

Vous ne devez pas avoir peur de nous en faire part, ni vous sentir ridicule, nous avons l'habitude de recueillir ce type de témoignages.

Les conclusions de notre enquête vous seront transmises personnellement. Une fois anonymisé, votre témoignage sera publié sur notre site web (www.geipan.fr), onglet « Recherche de cas » dans la barre des menus.

Nous vous remercions par avance pour la contribution que vous apportez à nos travaux.

Le responsable du GEIPAN

Nous allons vous demander de restituer le maximum d'informations concernant votre observation. Le plus important est de ne rien omettre : ce sont souvent les détails qui permettent de résoudre les enquêtes. N'hésitez donc pas à donner le maximum d'informations, même si vos souvenirs sont incomplets ou que certains éléments vous paraissent peu importants. Si vous n'êtes plus très sûr de tel ou tel détail, signalez-nous vos doutes, mais, encore une fois, n'omettez rien. Nous devons pouvoir visualiser tout ce que vous avez vu, comme pour refaire le film de votre observation.

Utilisez la fin de cette page pour faire le récit de votre observation et poursuivez sur papier libre autant que vous le désirez :

Votre récit libre de l'observation :

... Bonjour,

C'était, il y aura bientôt 30 ans... Mais, c'est toujours aussi intact dans ma mémoire... Aussi, il vaut mieux tard que jamais !...

Donc, en ce mémorable après-midi du lundi 22 juillet 1985, aux environs de 14H30, je quittais le domicile de ma Mère

. J'étais au volant du véhicule

de ma Mère qui était assise à mes côtés à l'avant. Il y avait également mes 2 enfants (12 ans et 6 ans) qui étaient assis à l'arrière. Je m'étais engagée dans la rue de Portz Moguer par la droite et j'y amorçais sa descente lorsque : sur notre gauche, audessus d'un chemin de passage entre 2 maisons, au ras de leur toit, à hauteur de la Rue Champlain sur notre droite, a surgi très lentement le fuselage avant d'un «avion » de couleur brune métallique foncée...

Notre réaction a été alors unanime : « D'où il sort celui-là !... Comme il est bas !... »

Puis, ma Mère s'écrie : « Oh ! Mais il va aller droit sur l'immeuble ou il va se fracasser sur la côte !... »

Du haut de la rue déserte que nous venions donc de prendre en roulant vraiment au pas, nous regardions voler cet « avion » sorti de nulle part ou plutôt nous le regardions « flotter » et « avancer au ralenti » devant nous.

Du coup, je commente à mon tour : « Bizarre ça, il vole lentement quand même !... »

Du haut de la rue, le bas de la carlingue de cet « avion » nous a semblé alors presque à hauteur du toit de notre voiture.

Derrière une oblongue et basse vitre, un individu était déjà tourné vers nous. Il nous faisait donc face pour nous observer sans relâche pendant notre descente. C'était même intimidant... Il portait un gros casque de couleur claire très largement arrondi sur la tête. Ses yeux semblaient exorbités ou alors il portait des lunettes genre lunettes de soudure... La peau visible de son visage semblait être très lisse, de couleur très légèrement grise verdâtre. Sa combinaison

CONFORMEMENT A LA LOI N° 78-17 DU 6 JANVIER 1978 RELATIVE A L'INFORMATIQUE, AUX FICHIERS ET AUX LIBERTES, ET AU DECRET N° 78.774 DU 17 JUILLET 1978, VOUS DISPOSEZ D'UN DROIT DE CONTROLE ET DE RECTIFICATION DE VOS DONNEES PERSONNELLES.

LES DEMANDES SONT A ADRESSER PAR ECRIT AU GEIPAN – COORDONNEES EN DERNIERE PAGE

Votre observation

semblait brillante et d'un bleu très clair métallique... Tout ceci vu à travers leur vitre... D'un autre individu plus en retrait à l'intérieur, nous avons vu surtout l'arrière de son gros casque et un visage identique au 1er lorsqu'il s'est retourné brièvement vers nous.

L'appareil positionné entre les 2 maisons, au-dessus du petit chemin de passage, avançait mais vraiment très lentement.

Pour ne rien rater de cette surprenante apparition, je laissais en permanence la voiture rouler vraiment très doucement dans la descente, les yeux rivés sur cet « avion » jusqu'au dernier moment où nous allions passer dessous lui. C'est alors que juste avant d'y être, le reste de son fuselage n'était plus masqué par la 1ère maison... Il nous est apparu en entier de biais... Et là, nous nous sommes aperçus dans un même cri à l'unisson, y compris celui de mon jeune garçon de 12 ans : « Mais il n'a pas d'ailes ni de queue !... »

J'ai aussitôt stoppé le véhicule et je me suis penchée le plus possible en avant vers le pare-brise afin de pouvoir mieux l'observer au-dessus de nous et latéralement par notre droite vers où il devait logiquement avancer, mais il avait magiquement disparu corps et bien sur place !...

Aucun d'entre nous ne l'a jamais vu passer : ni par notre côté droit, ni survoler le long immeuble sur notre droite... Il a été comme fondu ou aspiré sur place !

Tout en faisant remarquer à ma famille que nous n'avions pas entendu un seul bruit venant de son moteur, j'ai accéléré alors le plus vite possible vers la sortie du quartier afin de pouvoir revoir ce drôle d'engin volant au-dessus de l'océan...

Le plus troublant pour nous se produisit alors dans les secondes suivantes, après avoir franchi le virage à 90° situé à quelques mètres en bas de la rue de Portz Moguer. Certaines constructions le long de la route côtière n'existaient pas encore. Donc en vue dégagée au loin sur le grand terrain vague face au front de mer, nous nous attendions logiquement à voir les quelques estivants présents le visage levé vers ce « cigare » volant à rase-mottes au-dessus d'eux... Mais non !... Plus nous approchions et plus nous constations que chacun vaquait tranquillement à son occupation sur les abords et sur la petite plage à côté !... Rien ne semblait avoir dérangé ces personnes dans les secondes auparavant... Cela nous paraissait vraiment inconcevable.

De toute façon, arrivés en bord de mer, il n'y avait absolument plus rien à observer dans le ciel, ni à l'horizon que ce soit en face, à droite ou à gauche.

Pour résumer : ce curieux « avion » semblait n'avoir été vu que par nous avant de se volatiliser !

Conditions d'observation du phénomène

Merci de fournir toutes les informations demandées.

Quelles étaient vos occupations juste avant votre observation?

Je conduisais un véhicule.

Adresse précise du lieu d'observation (rue, ville...) :

à Ploemeur

Où vous trouviez-vous exactement? (Merci d'indiquer si vous étiez dans un bâtiment et à quel étage, si vous regardiez à travers une vitre, et à quelle vitesse vous rouliez si vous étiez dans un véhicule.)

J'étais au volant d'un véhicule. J'allais lentement, je venais de m'engager dans la descente de la Rue de Portz Moguer. Dès que j'ai aperçu l'appareil, j'ai roulé vraiment au pas.

Date de l'observation : 22/07/1985 Heure précise de début (en heure locale) : vers 14H30

Durée de l'observation ou heure de fin (en heures, minutes, secondes) : estimée entre 20 et 30 secondes au moins.

D'autres témoins ont-ils vu le même phénomène que vous ? Si oui, combien ? : 3 Le cas échéant, merci de leur demander de nous contacter aux coordonnées indiquées en dernière page de ce document.

Quel lien avez-vous avec ces personnes (parents, amis, collègues, voisins)?

ma Mère. Elle a toujours voulu savoir ce

qu'était notre observation. Hélas, elle est décédée

Nous en avions reparlé ensemble 11 ans plus tard, fin juillet 1996. Tout comme moi, elle restait toujours persuadée que nous avions vu une « chose » bizarre, pas ordinaire et non conforme à nos yeux. Cela autant par sa forme, par son silence, par son altitude si basse que par sa lenteur et par sa disparition si soudaine. Sans oublier également l'apparence des visages qui nous ont scrutés.

Mes 2 autres témoins sont mes enfants. Lors de cet évènement, ma fille était âgée de 6 ans et mon fils de 12 ans. Ma fille garde le souvenir d'un avion qui passait trop près de nous, d'où peut-être sa phobie des avions survenue juste ensuite ?... Mon fils lui s'en souvient encore, cependant trop vaguement pour apporter un témoignage.

CONFORMEMENT A LA LOI N° 78-17 DU 6 JANVIER 1978 RELATIVE A L'INFORMATIQUE, AUX FICHIERS ET AUX LIBERTES, ET AU DECRET N° 78.774 DU 17 JUILLET 1978, VOUS DISPOSEZ D'UN DROIT DE CONTROLE ET DE RECTIFICATION DE VOS DONNEES PERSONNELLES.

LES DEMANDES SONT A ADRESSER PAR ECRIT AU GEIPAN - COORDONNEES EN DERNIERE PAGE

L'observation s'est faite de façon : continue

(rayer ou supprimer la mention inutile)

Si l'observation s'est faite de façon discontinue, précisez pourquoi elle s'est interrompue et a repris :

Comment s'est finie cette observation?

À cause de notre angle de vue depuis l'intérieur du véhicule... Malheureusement, il n'était pas doté d'un toit ouvrant, ni panoramique !...

Et à cause d'un immeuble qui nous masquait latéralement le champ de vue à notre droite.

Avez-vous vu le phénomène directement de vos yeux ? : OUI

(rayer ou supprimer la mention inutile)

Le phénomène a-t-il été observé au travers d'un instrument (lunettes de vue ou de soleil, jumelles, caméra, appareil photo, télescope...) ? Si oui, merci de préciser le modèle :

NON

Conditions météorologiques (ciel dégagé, nuages, vent, orage, brume, brouillard, pluie, neige, changement des conditions durant l'observation) :

C'était un après-midi ensoleillé mais à mon souvenir avec quelques nuages.

Conditions astronomiques (souvenez-vous de la position de la Lune, du Soleil, de la présence ou non d'étoiles ou de planètes, etc.) :

Je n'ai aucun souvenir de la réverbération du soleil sur l'appareil.

Equipements allumés ou actifs pendant l'observation (phares, radio, TV, lumières...):

NON

Bruits lors de l'observation (TV ou radio allumées, passage de véhicules, moteur d'avion, tonnerre...) :

À part le moteur de notre véhicule au ralenti, les 2 vitres avant entrouvertes, : aucun bruit ne provenait de l'engin volant... Sinon, comme habituellement en été, nous devions entendre le faible brouhaha provenant de la plage toute proche.

Description du phénomène

Dans vos descriptions, n'hésitez pas à faire des comparaisons avec des objets connus.

Nombre de phénomènes (unique, multiples ou unique puis se divise...):

Unique
Forme:
Un cigare.
Couleur:
Brune métallique foncée.
Luminosité (en comparaison avec des astres connus comme Vénus et la Lune, ou l'éclairage d'un lampadaire, des lumières de voiture, de maison, etc.) :
Présence d'une trainée ou d'un halo ? Si oui, de quelle couleur ?
NON
Taille apparente (exprimez les dimensions du phénomène par rapport à un objet familier et/ou en millimètres comptés sur une règle graduée portée à bout de bras) :
Vis-à-vis des maisons voisines, sa longueur pouvait se situer entre 10 et 15 mètres.
Bruit provenant du phénomène (sifflement, bourdonnement, détonation, comparaison avec un bruit connu):
Aucun.
Distance entre vous et le PAN (le phénomène observé), estimée grossièrement (précisez si l'objet est passé devant ou derrière un élément du paysage) :
L'objet volait au ras des toits de 2 maisons situées à environ 30 mètres devant nous plus bas. Une grande partie de l'avant de son fuselage a surgi là à notre vue. La rue de Portz Moguer étant en pente, le bas de l'appareil nous semblait presque à hauteur du toit de notre véhicule lorsque nous avions amorcée sa descente.

Position initiale du PAN dans le ciel (début de l'observation) :

Indiquer un point cardinal (Nord, Sud ...), ou un azimut en degrés par rapport au Nord, ou un repère visuel ou géographique local (bâtiment, village)

Il arrivait de l'Ouest/Nord-Ouest.

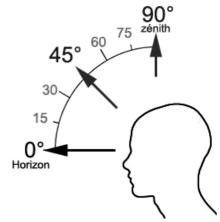
Indiquer une hauteur en degrés par rapport à l'horizon, ou par rapport à un élément du paysage (ex : 2 fois plus haut que le clocher de l'église)

Il était devant et à gauche de notre voiture, au ras des toits des

maisons voisines du chemin de passage.

Il était vers 20° dans la descente de la rue

et vers 30° juste avant de passer sous lui.



Position finale du PAN dans le ciel (fin de l'observation) :

Indiquer un point cardinal (Nord, Sud ...), ou un azimut en degrés par rapport au Nord, ou un repère visuel ou géographique local (bâtiment, village)

Il a disparu lorsque nous sommes passés sous lui.

Indiquer une hauteur en degrés par rapport à l'horizon, ou par rapport à un élément du paysage (ex : 2 fois plus haut que le clocher de l'église)

Toujours à la même hauteur : au ras des toits des maisons voisines sur notre gauche.

Trajectoire du phénomène (ligne droite, montante, descendante, avec ou sans changement de direction, courbe, etc.):

D'abord, nous avons pensé qu'il continuait en ligne droite... Puis après réflexion, vu le contexte, sans doute est-il monté et parti à notre verticale... ?....

Portion du ciel parcourue par le PAN durant l'observation (ex : un quart du ciel ou de 30° à 40° par rapport à l'horizon, etc.) :

Quelques mètres : la largeur des maisons, de leur jardin et de la rue.

Effet(s) sur l'environnement (trace(s) au sol, effet(s) sur les êtres vivants ou le matériel) :

Rien à signaler.

CONFORMEMENT A LA LOI N° 78-17 DU 6 JANVIER 1978 RELATIVE A L'INFORMATIQUE, AUX FICHIERS ET AUX LIBERTES, ET AU DECRET N° 78.774 DU 17 JUILLET 1978, VOUS DISPOSEZ D'UN DROIT DE CONTROLE ET DE RECTIFICATION DE VOS DONNEES PERSONNELLES.

LES DEMANDES SONT A ADRESSER PAR ECRIT AU GEIPAN – COORDONNEES EN DERNIERE PAGE

Reconstitution de votre observation

Pour que nous puissions reconstituer le « film » de votre observation, nous devons disposer du maximum d'informations. Concrètement cela implique que nous comprenions tout, du début à la fin de votre observation, et que nous connaissions la direction de déplacement du phénomène ainsi que son altitude. Cette étape est cruciale.

Nous vous proposons trois méthodes complémentaires :



Prenez une photo de l'environnement tel qu'il était lors du phénomène, comme si l'appareil photo était vos yeux lors de l'observation. N'hésitez pas à dessiner ce que vous avez observé directement sur les photos.



Faites un ou plusieurs croquis de votre observation (voir page suivante) depuis votre point de vue, en incluant l'environnement. Donnez le plus d'éléments possibles afin de nous permettre une bonne compréhension de la scène.

Vous êtes entièrement libre des croquis que vous nous adressez. Mais la précision des couleurs est importante, surtout si le niveau de contraste entre le phénomène observé et l'environnement est faible. Essayez d'être le plus précis possible, quitte à écrire sur le croquis.

Aucun talent en dessin n'est nécessaire. L'essentiel est de nous faire comprendre ce que vous avez vu de manière schématique. Vous pouvez utiliser la page qui suit à cet effet.



Réalisez une reconstitution de votre observation sur un ou plusieurs plans. Si vous le pouvez, il s'agit de présenter votre observation par une vue de dessus. Pour cela vous pouvez imprimer une carte de votre lieu d'observation sur Google Map (http://maps.google.fr) ou Geoportail (http://www.geoportail.gouv.fr/accueil) et y reporter vos différentes positions et directions d'observations.

Comment faire pour « habiller » une photo ou une carte avec vos commentaires ?

<u>Si vous êtes habitués à l'usage des logiciels de dessin ou de retouche d'image</u> (Photoshop, GIMP, Illustrator,...), nous vous conseillons de recourir à ces outils, puis de nous envoyer un fichier au format jpg, png ou pdf.

<u>Si vous ne pouvez pas acceder à ce type de matériel</u>, imprimez une carte des lieux et/ou une photo, dessinez par-dessus et joignez-là au dossier papier ; ou bien scannez ou photographiez le résultat et envoyez-le nous au format jpg, png ou pdf.

Croquis de votre observation

Utilisez cette page pour dessiner votre observation. Vous êtes entièrement libre de l'élaboration de ce croquis.

N.B.: Les couleurs ne sont pas conformes.



 $V3\text{--}7/\text{SEPT 2014} \hspace{2cm} page: 10$

Décrivez les émotions que vous avez ressenties pendant et après l'observation :

Pendant l'observation : nous étions des spectateurs étonnés et ahuris. Nous regardions et commentions au fur et à mesure cet objet surprenant qui volait si bas à quelques mètres de nous.

Cependant, face à l'individu qui nous fixait, je me sentais intimidée, très mal à l'aise et tendue... Nous nous dévisagions mutuellement!

Après coup, nous avions la sensation dérangeante que l'appareil était resté face à nous, au ralenti, afin de nous observer en détails... Comme s'il nous attendait là, embusqué entre les 2 maisons, et s'était avancé lorsque nous étions à leur visibilité directe pour disparaître après notre passage !...

Après l'évènement, moi et ma Mère, nous sommes toujours restée persuadées que la forme, le vol lent et la disparition fulgurante de cet engin n'étaient pas « normaux »... Pas plus d'ailleurs que l'équipement et le visage des 2 individus que nous avons aperçus à l'intérieur.

Nous avons été confrontées à une chose pas ordinaire qui dépasse notre entendement de ce que nous connaissons ici sur notre Terre.

Qu'avez-vous fait après votre observation ? En avez-vous parlé ? Comment vos interlocuteurs ont-ils réagi ? Avez-vous fait des recherches pour comprendre ce que vous avez vu ?

Nous en avons parlé aux membres de notre famille proche. Ils nous ont écoutés sans pour autant pouvoir répondre à nos questions ou nous apporter une explication plausible. Ils étaient assez stupéfaits de notre rencontre improbable mais ils n'ont jamais douté de notre témoignage, ni de notre bon sens.

Avec eux, nous avons également évoqué un possible exercice de vol à basse altitude d'un avion militaire de la base aéronavale voisine de Lann-Bihoué... Mais la forme de notre « avion » en question fait que nous ne pouvions absolument pas retenir leur supposition. Certains ont envisagé alors un mauvais angle de vue qui nous aurait empêché de voir les ailes et la queue de l'engin. Cependant, tout au long de l'après-midi suivant cette rencontre surprenante, il s'avère que ma Mère, mon fils et moi nous avions ensemble commenté, disséqué et refait le film de ce que nous avions observé. Or sur le chaud, tous les 3, nous sommes toujours restés unanimement formels et inflexibles à ce sujet : il n'y avait aucune ramification, ni aucune enflure quelconque rapportée ou en saillie sur le flanc du fuselage de cet engin volant... De plus et surtout, le vol si bas et si lent de cet engin restait inexplicable pour être un avion venant de Lann-Bihoué.

Les jours suivants, nous avons vainement épluché les journaux d'Ouest-France et regardé les infos régionales télévisées pour voir si d'autres personnes avaient observé ce même « cigare » que nous sur Ploemeur et sur les communes voisines, mais *a priori* non. Ma Mère n'a jamais confié cela à ses voisins, aussi, nous ignorons si quelqu'un d'autre l'aurait aperçu, notamment et surtout depuis l'immeuble situé juste en face du point de notre observation.

CONFORMEMENT A LA LOI N° 78-17 DU 6 JANVIER 1978 RELATIVE A L'INFORMATIQUE, AUX FICHIERS ET AUX LIBERTES, ET AU DECRET N° 78.774 DU 17 JUILLET 1978, VOUS DISPOSEZ D'UN DROIT DE CONTROLE ET DE RECTIFICATION DE VOS DONNEES PERSONNELLES.

LES DEMANDES SONT A ADRESSER PAR ECRIT AU GEIPAN – COORDONNEES EN DERNIERE PAGE

 ${\tt V3-7/SEPT~2014} \hspace{35mm} {\tt page:11}$

Et maintenant?

Quelle interprétation donnez-vous à ce que vous avez observé? Avez-vous pensé à un phénomène connu ? Quels sont les éléments qui permettent de justifier votre interprétation ? Si vous ne savez pas, avez-vous renoncé à comprendre ? Si oui, quand et pourquoi ?

Dès que nous avons constaté que cet engin volant n'avait ni ailes ni queue ni moteur et s'était volatilisé d'une manière si fulgurante après son ralenti, nous avons compris que ce n'était pas un engin habituel.

Avant votre observation, quel intérêt portiez-vous aux phénomènes aérospatiaux étranges ? Aviez-vous une opinion précise sur le sujet ? Laquelle ? Sur quoi la fondiez-vous ?

Je lisais, j'écoutais et je regardais le cas échéant les reportages pour être informée, car mon Père sur le front du Nord-Est en avril et mai 1940 avait déjà vu des avions bizarres qui faisaient du surplace et s'en allaient à une vitesse phénoménale... Ses supérieurs de l'époque pensaient que les nazis avaient inventé des nouvelles armes de guerre pour les observer... Dommage, qu'il soit décédé 4 ans avant notre « rencontre rapprochée », car il aurait pu nous dire alors si cela ressemblait à une « chose » déjà vue pour lui !

Cette observation a-t-elle changé votre avis sur les phénomènes aérospatiaux non identifies ? Si oui, expliquez ce que vous pensez maintenant :

Rien de plus puisque je ne sais pas ce que nous avons vu.

Pensez-vous que la science permettra de donner une explication à votre observation ?

C'est mon souhait.

Quelques explications sur « l'avion » que j'ai observé le lundi 22 juillet 1985, aux côtés de ma Mère et de mes 2 jeunes enfants, me conforteraient que nous n'avons pas été victimes d'une stupide hallucination collective !...

CONFORMEMENT A LA LOI N° 78-17 DU 6 JANVIER 1978 RELATIVE A L'INFORMATIQUE, AUX FICHIERS ET AUX LIBERTES, ET AU DECRET N° 78.774 DU 17 JUILLET 1978, VOUS DISPOSEZ D'UN DROIT DE CONTROLE ET DE RECTIFICATION DE VOS DONNEES PERSONNELLES.

LES DEMANDES SONT A ADRESSER PAR ECRIT AU GEIPAN – COORDONNEES EN DERNIERE PAGE

Récapitulatif

Si vous avez déjà témoigné au sujet de ce PAN, veuillez nous préciser auprès de quelle autorité, organisation ou personne en supprimant ou barrant les mentions inutiles dans la liste cidessous, et en complétant les informations demandées (plusieurs contacts possibles) :

- Gendarmerie (mentionner la brigade et la date) :	••••
- Police (mentionner le commissariat et la date) :	
- GEIPAN (mentionner le nom du contact et la date) :	
- Enquêteur privé (mentionner le nom du contact et la date) :	
- Ufologue (mentionner le nom du contact et la date) :	••••
- Journaliste (mentionner le nom du contact et la date) :	••••
- Internet (mentionner le site et la date) :	
Merci de préciser dans la liste ci-dessous les documents que vous aurez joints ou remplis. (cocher ou supprimer les mentions inutiles)	
☐ Questionnaire : 1 ☐ Croquis du phénomène observé : 1 ☐ Plan : 1 ☐ Photographies de l'environnement : 2	

CONFORMEMENT A LA LOI N° 78-17 DU 6 JANVIER 1978 RELATIVE A L'INFORMATIQUE, AUX FICHIERS ET AUX LIBERTES, ET AU DECRET N° 78.774 DU 17 JUILLET 1978, VOUS DISPOSEZ D'UN DROIT DE CONTROLE ET DE RECTIFICATION DE VOS DONNEES PERSONNELLES.

LES DEMANDES SONT A ADRESSER PAR ECRIT AU GEIPAN – COORDONNEES EN DERNIERE PAGE

 $V3\text{--}7/\text{SEPT }2014 \\ \text{page}: 13$





